

8

QUESTIONS

à poser à vos candidats à l'élection municipale pour déterminer leur engagement à faire de votre ville ou de votre village une **collectivité viable**



VIVRE EN VILLE

#Électionsmunicipales2017

À l'approche des élections municipales, Vivre en Ville vous propose 8 questions pour évaluer les intentions de vos candidats. Posez-les-leur d'ici le 5 novembre 2017!

5 QUESTIONS INCONTOURNABLES POUR TOUS LES CANDIDATS

#1 Avez-vous l'intention de demander le dézouage de certaines terres agricoles, ou d'empiéter sur les milieux naturels pour y faire du développement?

Plusieurs rapports sur l'avenir de l'agriculture au Québec ont décrit la tendance à considérer les terres agricoles comme une réserve pour urbanisation future. Les ceintures vertes rendent quant à elles d'importants services écologiques : la disparition de ces infrastructures naturelles est coûteuse.

#2 Quelles actions immédiates prendrez-vous pour assurer la densification ou la requalification d'un terrain actuellement sous-utilisé au cœur de la municipalité?

Dans chaque ville ou village du Québec, on trouve des espaces vacants ou sous-utilisés dont la consolidation permettra d'optimiser l'utilisation du territoire : station-service désaffectée, vaste terrain contaminé, usine ou entrepôts fermés, etc.

#3 Vous engagez-vous à multiplier les interventions pour favoriser les déplacements actifs (marche et vélo) au quotidien, et pas seulement récréatifs?

Construire ou élargir les trottoirs, assurer leur entretien et leur déneigement, installer des bancs, apaiser la circulation et aménager des traversées sécuritaires, compléter le réseau cyclable, implanter des supports à vélo, etc. : assurer la sécurité et le confort des déplacements actifs améliore la qualité de vie de tous, des plus jeunes aux plus âgés.

#4 Saisirez-vous toutes les occasions de récupérer de l'espace pour ajouter du vert dans les milieux de vie, notamment en réduisant la place du stationnement?

L'imperméabilisation du territoire par les bâtiments, le réseau routier et les stationnements aggrave l'effet d'îlot de chaleur urbain et augmente le coût des infrastructures, notamment pour la gestion des eaux de pluie. La végétalisation du sol et des toitures est une stratégie efficace et porteuse de nombreux bénéfices.

#5 Avez-vous un plan pour conserver les commerces au centre-ville, dans les rues commerciales ou au cœur du village?

Les noyaux commerciaux de proximité sont souvent les seuls accessibles aux jeunes et aux personnes âgées, non motorisées, à mobilité réduite, etc. Leur vitalité est aussi un vecteur d'animation locale et de sentiment de communauté.

8

QUESTIONS

à poser à vos candidats à l'élection municipale pour déterminer leur engagement à faire de votre ville ou de votre village une **collectivité viable**

#Électionsmunicipales2017

3 QUESTIONS SPÉCIFIQUES POUR

LES CANDIDATS DE CERTAINES MUNICIPALITÉS

(PEUT-ÊTRE LA VÔTRE?)

#6 Quelles sont vos intentions pour protéger ou réhabiliter les bâtiments et les paysages emblématiques, classés ou non?

On a vu trop d'exemples de bâtiments d'intérêt que leurs propriétaires ont laissé se détériorer et qui ont fini, malgré leur valeur patrimoniale, par tomber sous le pic des démolisseurs par manque de soin.

#7 Avez-vous l'intention, dans les prochaines années, d'agrandir le parc de logement social et abordable, par des investissements directs ou via une politique d'inclusion?

Le projet de loi 122 récemment adopté permet aux municipalités d'exiger l'inclusion de logement social, familial ou abordable dans tout projet de développement immobilier, afin d'assurer l'abordabilité du logement.

#8 Vous engagez-vous à développer des lignes de transport collectif en site propre, dont la fiabilité soit assurée par des voies réservées et la priorité aux intersections?

Un réseau de transport collectif rapide, fiable, de grande capacité et confortable assure une offre compétitive et permet de canaliser le développement urbain. Une question particulièrement pertinente pour les candidats dans les villes moyennes du Québec et les municipalités des aires métropolitaines de Québec et de Montréal.

QUESTION

BONUS

Le projet de loi 122 permet aux municipalités d'être exemptées de l'approbation référendaire en urbanisme, à condition d'adopter une politique de participation publique conforme.

Avez-vous l'intention d'adopter une politique de participation publique innovante et ambitieuse, qui prévoit notamment un droit d'initiative pour les citoyens et, dans le cas des projets majeurs, des audiences indépendantes pour entendre les divers avis?

